



Instance de divorce et changement de juridiction.

Par **jacqueline24**, le **14/09/2013** à **23:23**

bonjour!

mon mari demande le divorce au tribunal de l'Eure 27200 département où nous résidons actuellement.

j'ai trouvé du travail dans un autre département à Mers les Bains 80300 et je vais y habiter.

Comment et où se passera mon divorce? Il continuera dans l' Eure ou dois-je trouver un autre avocat.

Comment se déroulera la suite de mon divorce s'il vous plait?

Cordialement

jacqueline 24